



Doc. 12241

29 avril 2010

Condamnation de l'interruption des télécommunications au Kosovo* et en Métochie

Déclaration écrite¹ n° 443

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Le 23 avril 2010, sur le territoire du Kosovo* et de la Métochie, des installations de télécommunication appartenant à des prestataires de services légaux de la République de Serbie – qui fonctionnaient et fournissaient leurs services à tous les citoyens de Serbie de manière continue et dans le respect des réglementations – ont été détruites et les communications ont été interrompues.

Nous soussignés:

- notons que la destruction de ces installations de télécommunication par des organes illégaux de l'Etat autoproclamé du Kosovo* représente une tentative supplémentaire d'intimider les Serbes et de faire pression sur eux pour les forcer à quitter tous le Kosovo* et donc d'entraver la mise en œuvre de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et d'autres normes et textes internationaux ;
- notons que cet acte a privé la population de son droit de communiquer librement, ainsi que d'autres droits consacrés par la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales ;
- notons que cet acte a violé les droits de propriété de la République de Serbie et de ses citoyens ;
- condamnons la destruction des installations de télécommunication de prestataires de services serbes, opérée dans l'intention de nuire, et demandons instamment aux représentants de la communauté internationale au Kosovo* et en Métochie de rétablir la situation légale et légitime antérieure et d'empêcher à l'avenir de tels agissements et toutes autres formes de violence.

Signé (voir au verso)

1. * Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.



Signé²:

ALIGRUDIĆ Miloš, Serbie, PPE/DC
AGRAMUNT Pedro, Espagne, PPE/DC
CORLĂȚEAN Titus, Roumanie, SOC
ČURDOVÁ Anna, République tchèque
FADZAEV Arsen, Fédération de Russie
FEDOROV Valeriy, Fédération de Russie, GDE
HAJIBAYLI Gultakin, Azerbaïdjan, PPE/DC
HERASYM'YUK Olha, Ukraine, PPE/DC
HUSEYNOV Rafael, Azerbaïdjan, ADLE
IVANIĆ Mladen, Bosnie-Herzégovine, PPE/DC
IVANJI Željko, Serbie, PPE/DC
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
KOSACHEV Konstantin, Fédération de Russie, GDE
LAAKSO Jaakko, Finlande, GUE
LIPÍŃSKI Dariusz, Pologne, PPE/DC
MARKOV Sergey, Fédération de Russie, GDE
MIĆUNOVIĆ Dragoljub, Serbie, SOC
NTALARA Anna, Grèce
PAPADIMITRIOU Elsa, Grèce, PPE/DC
PARFENOV Valery, Fédération de Russie, GDE
PASHAYEVA Ganira, Azerbaïdjan, GDE
POCHINOK Alexander, Fédération de Russie, GDE
PODLESOV Alexander Minovitch, Fédération de Russie, SOC
POURBAIX-LUNDIN Marietta, de, Suède, PPE/DC
POURGOURIDES Christos, Chypre, PPE/DC
PUCHE Gabino, Espagne, PPE/DC
PUIG i OLIVE Lluís Maria, de, Espagne, SOC
QUINTANILLA Carmen, Espagne, PPE/DC
ROBLES Gonzalo, Espagne, PPE/DC
SEYIDOV Samad, Azerbaïdjan, GDE
SLUTSKY Leonid, Fédération de Russie, SOC
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
TODOROVIĆ Dragan, Serbie, NI
TSISKARISHVILI Petré, Géorgie, PPE/DC
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC
VOLOZHINSKAYA Tatiana, Fédération de Russie, GDE
VRETTOS Konstantinos, Grèce, SOC
VUČKOVIĆ Nataša, Serbie, SOC
VYATKIN Dmitry, Fédération de Russie, GDE
ZHIDIKH Vladimir, Fédération de Russie, GDE

Total = 40

2. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe